



## **Compte rendu de la réunion du COPIL de Sources en action**

(14 janvier 2020 – Peyrelevade)

### **Ordre du jour :**

- Etat d'avancement des actions réalisées ou en cours,
- Point sur les éléments donnant suite à une démarche d'avenant,
- Présentation et validation du programme d'actions 2020,
- Présentation du calendrier prévisionnel 2020,
- Points d'actualités divers.

**Liste des présents et excusés :** Annexe 1

**Diaporama de séance :** Document Annexe 2

### **Préambule :**

En amont de la réunion du COPIL, une visite des travaux d'effacement du plan d'eau communal de Peyrelevade a été organisée. La suppression du plan d'eau est l'une des opérations phare de Sources en action. Elle est menée en maîtrise d'ouvrage communale, avec l'assistance du PNR de Millevaches en Limousin et de la Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques de la Corrèze. Le maître d'œuvre est le bureau d'étude Impact Conseil et l'essentiel des travaux est réalisé par RMCL.

Les travaux ont débuté en mai 2019 et se poursuivront jusque dans l'été 2020. Le coût de l'opération est de 311 000 € HT, financés à 60% par l'Agence de l'eau Loire Bretagne et le FEDER Limousin à hauteur de 40%.

L'intégralité des ressources documentaires historiques et actuelles (études, suivis, ...) est disponible à l'adresse suivante : <https://sourcesenaction.fr/realisations/effacement-etang-peyrelevade/>



## Introduction de séance du COPIL

Pierre COUTAUD, Maire de Peyrelevade, accueille les membres du COPIL et profite de l'instant pour remercier l'accompagnement technique et financier de Sources en action pour l'opération d'effacement du plan d'eau communal.

Philippe CONNAN, Président du PNR de Millevaches en Limousin, introduit la séance en rappelant la montée en puissance de Sources en action depuis 2011, tant technique que budgétaire. 2020 représente la neuvième année de programmation du contrat qui regroupe désormais 25 partenaires autour des enjeux d'une ressource support de multiples usages et fonctions en tête de bassin versant.

Ces dernières années sont marquées par de nombreux évènements qui mettent à l'épreuve la résilience des maîtres d'ouvrage, par l'application du XIème programme de l'Agence de l'eau Loire Bretagne, celle du Règlement d'intervention de la Région Nouvelle Aquitaine, ou encore par les réorganisations territoriales induites par la loi NOTRe et en particulier la GEMAPI. Les acteurs de ce territoire doivent être solidaires pour réagir et s'adapter en continu, ce dans un contexte de changement climatique, dont les symptômes sont de plus en plus marqués. Il s'agit là d'un nouveau défi collectif qui nous invite à mener le programme via le prisme du changement climatique. Si ce COPIL est celui de la validation de la programmation annuelle, et celle de la validation de 2 avenants d'ordre administratif, il convient d'ores et déjà de réfléchir à Sources en action n°3, l'avenir du territoire et les grandes orientations que l'on souhaite définir ensemble pour les patrimoines liés à l'eau, ses usages et ses aménités.

Les coordonnateurs s'engagent à accompagner chacun des acteurs du contrat dans les défis qui nous attendent.



## Etat d'avancement des actions réalisées ou en cours

La présentation ne soulève ni remarque ni question. *Se référer au diaporama de séance – annexe 2*

## Éléments sur les démarches d'avenants

Les objectifs des avenants sont :

- Avenant n°1 : D'intégrer la Région Nouvelle-Aquitaine au contrat Sources en action, qui pour rappel, n'avait pu être formalisé en 2017 lors de la signature de Sources en action 2017-2022 alors que la démarche de validation de la stratégie régionale de l'eau et du Règlement d'Intervention n'était pas entérinée. La Région Nouvelle-Aquitaine a validé son intégration au contrat Sources en action lors de la séance plénière du 16 décembre 2019.

- Avenant n°2 : D'intégrer le Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne (SABV) labellisé en EPAGE comme 25<sup>ème</sup> maître d'ouvrage du contrat. Le périmètre du contrat, sa programmation technique et budgétaire générale n'évoluent pas. L'EPAGE a acquis la compétence GEMAPI à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 sur une partie du territoire de compétence historique du PETR Monts et Barrage, en particulier sur une partie du bassin de la Combade (se référer à la carte du diaporama). En conséquence, la programmation prévisionnelle des phases 4 et 5 (2020 et 2021) du PETR est transférée en maîtrise d'ouvrage de l'EPAGE sur son territoire de compétence. Malgré l'ajout de 0,8 ETP pour la thématique animation en faveur de l'EPAGE, les budgets prévisionnels ne sont pas dépassés.

**Le principe de ces 2 avenants est validé par le COPIL.** L'Agence de l'eau sollicite que l'avenant n°2 intègre les modifications de noms de maîtres d'ouvrage (notamment le CEN Limousin, devenu CEN

Nouvelle-Aquitaine). Un modèle de délibération sera envoyé par les coordonnateurs à tous les maîtres d'ouvrage.

Un troisième avenant évoqué dès la fin de l'année 2018 pour bénéficier d'une bonification des aides de l'Agence de l'eau de 10% sur l'animation et la communication est repoussé à une date ultérieure. Cet avenant est dépendant de l'établissement d'une convention entre la Région Nouvelle Aquitaine, la DREAL et les deux Agences de l'eau (Adour Garonne et Loire Bretagne). Du reste, l'obtention de la bonification est également dépendante de l'intégration de la Région au contrat : c'est chose faite avec l'avenant n°1.

## Présentation et validation du programme d'actions 2020

L'Agence de l'eau relève un différentiel entre le montant prévisionnel de l'animation en 2020 présenté en séance et les éléments en sa possession. Lors du COPIL a été annoncé un prévisionnel de 605 030 € pour un montant ajusté à 584 900 € (93%) pour 11 ETP.

**En effet, le compte rendu fait office d'erratum sur ce point : le montant prévisionnel en 2020 s'élève à 566 637 €. Le montant ajusté est de 566 411 € (99,9%).**

Aucune autre remarque n'est émise. *Se référer au diaporama de séance en annexe 2.*

## Présentation du calendrier prévisionnel 2020

- Au regard d'une annonce faite en introduction de préparer d'ores et déjà la future programmation Sources en action n°3, Peggy CHEVILLEY (CC Creuse Sud Ouest) sollicite courant 2020 l'organisation d'un COTECH pour définir les grandes lignes directrices et communes.
- ➔ Guillaume RODIER (PNR Millevaches en Limousin) indique que le bilan intermédiaire du contrat, prévu mi-2020 sera une bonne occasion d'identifier les premiers enseignements de la programmation quinquennale de Sources en action. Par ailleurs, les coordonnateurs, en réponse à plusieurs sollicitations, proposent l'instauration d'un rythme de rencontres techniques et de terrain trimestriel, en plus des commissions thématiques habituelles. L'un des objectifs est d'améliorer la prise en compte des enjeux multiples sur ce territoire, et de parfaire les transversalités techniques entre techniciens et entre structures.

La première rencontre proposée est une formation sur la gestion du pâturage en milieux humides, pilotée conjointement par les Chambres d'agriculture, la CIVAM et le CEN Nouvelle Aquitaine.

➔ Julien JEMIN (GMHL) indique qu'une journée de restitution de fiches thématiques sur les ouvrages d'art du contrat et leur perméabilité à la faune inféodée aux cours d'eau ou encore les fiches de diagnostics de mares et leurs fréquentations par les amphibiens (indicateurs de l'état écologiques et fonctionnalités) pourrait se dérouler à la fin du printemps 2020.

➔ Les coordonnateurs invitent les autres maîtres d'ouvrage à soumettre des idées et propositions.

## Actualités diverses

*Se reporter au diaporama en annexe 2.*

Emilie PONS, élue de la Chambre d'agriculture de la Haute-Vienne, demande comment la question quantitative de l'eau sera prise en charge par un troisième contrat Sources en action, et notamment si la question des réserves d'eau collinaires sont un potentiel pour le territoire.

→ Guillaume RODIER indique que Sources en action a défini des enjeux, des objectifs associés et des stratégies pour y répondre. La gestion quantitative sur ce territoire est celle des zones humides pour la prévention des inondations en aval et pour soutenir les étiages. La question quantitative est une préoccupation pour les usagers et les gestionnaires, qui sera au centre des enjeux de Sources en action n°3. Les objectifs et stratégies associés devront s'appuyer sur une phase de concertation des acteurs et sur l'avis d'experts. Du reste et a priori, la restauration des 50% de zones humides disparues ces dernières décennies aurait plus de sens sur ce territoire que la construction de retenues collinaires alors que le territoire recense environ 1 plan d'eau au km<sup>2</sup> dont l'avenir ne fait pas l'unanimité.

En lien avec la thématique quantité, Stéphane LORIOT (EPTB Vienne) informe les participants d'un projet de recherche et développement consacré à l'évaluation sous un angle quantité des fonctionnalités des têtes de bassin versant qui devrait débuter à la fin du premier semestre 2020.

Il présente également l'étude d'un dispositif visant à aider les propriétaires volontaires à supprimer leur étang. Luc MORANGE (Syndicats des étangs de la Corrèze) exprime son opposition à ce dispositif.

### Remarque générale :

Il convient de noter qu'une nouvelle modalité de présentation a été testée lors de ce COPIL, en réponse à des sollicitations des membres du COPIL au regard des singularités du contrat (nombre de masses d'eau, nombre de maîtres d'ouvrage,...). Elle vise à davantage de synthèse (compilation des données de l'ensemble des phases effectuées) et un focus géographique sur les masses d'eau de la commune d'accueil de la réunion.

Les satisfactions exprimées en fin de réunion invitent les coordonnateurs à poursuivre sur cette voie. Du reste, toute proposition d'amélioration de la gouvernance et de la conduite des réunions sera étudiée.

### Conclusions du COPIL :

Jérôme ORVAIN, Président de l'EPTB Vienne, administrateur de l'Agence Loire Bretagne, indique que l'évaluation à mi-parcours de Sources en action est la première étape de la construction d'une 3<sup>ème</sup> programmation quinquennale à compter de 2023. Le futur programme sera à articuler avec les documents de cadrage supra tel que le futur SDAGE, le SAGE Vienne, le SRADDET, les futurs PCAET (...) avec de véritables ambitions pour la biodiversité propre aux têtes de bassins versants et en faveur des actions d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.

Reconnu à l'échelle du bassin Loire Bretagne, Sources en action possède un historique important et des dynamiques propres à ses singularités (territoire, maîtres d'ouvrage, prestataires qualifiés, ...). Sources en action est une expérience en tant que telle qui alimente les débats inter Agences de l'eau et avec l'Etat sur des sujets tels que les solidarités amont/aval, les têtes de bassins versants, ...

Afin de perdurer dans le même état d'esprit, avec les valeurs développées par Sources en action, il est important de maintenir un haut niveau d'échanges entre les maîtres d'ouvrage, partager et se former les uns avec les autres, en considérant que Sources en action est un « capital » (d'information, de données, de connaissance, d'expériences, ..., et humain). Pour poursuivre en ce sens, il est nécessaire que chacun « communique Sources en action » afin de faire adopter aux hommes et aux femmes du territoire des pratiques durables.

Le programme « Sources en action » est financé par :



Cette opération est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage sur le bassin de la Loire avec le Fonds Européen de Développement Régional.

## **Annexe 1**

### **Liste des personnes présentes :**

ANDRE Samuel : Agence de l'eau Loire Bretagne  
BENESTEAU Pauline : EPTB Vienne  
BONNAFOUX Thomas : CC Vézère Monédières Millesources  
BRIZARD Yoann : Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne  
CARTIER Raphael : Télé Millevaches  
CHABASSIER Marcel : Sources et Rivières du Limousin  
CHABRILLANGES Patrick : FDPPMA de la Corrèze  
CHEVILLEY Peggy : CC Creuse Sud-Ouest  
COMBY Amandine : Maison de l'Eau et de la Pêche de la Corrèze  
CONNAN Philippe : PNR Millevaches en Limousin (Président)  
COUTAUD Pierre : Mairie de Peyrelevade  
DELAMOUR Sandrine : CC Vézère Monédières Millesources  
FUENTES Yohann : Région Nouvelle Aquitaine  
GOUIFFES Patrick : Agence de l'eau Loire Bretagne  
GOVAL Laurent : DDT de la Creuse  
GUIBAUD Gilles : GRESE Université de Limoges  
HENNEQUIN Erwan : CEN Nouvelle Aquitaine  
HETSCH Emmanuelle : Chambre d'Agriculture de la Haute-Vienne  
HUCHEROT Ludovic : OFB  
JEMIN Julien : GMHL  
LABAYE Guy : Chambre d'Agriculture de la Creuse  
LORIOT Stéphane : EPTB Vienne  
MATABON Leslie: CC Creuse Grand Sud  
MORANGE Luc : Syndicat des étangs de la Corrèze  
ORAIN Alexia : CIVAM Limousin  
ORVAIN Jérôme : ETPB Vienne (Président)  
PAGET Christelle : CPIE de la Corrèze  
PARDOUX Pierre-Henry : FDPPMA de la Creuse  
PETITJEAN Stéphane : FDPPMA de la Corrèze  
PONS Emilie : Chambre d'agriculture de la Haute-Vienne  
RODIER Guillaume : PNR Millevaches en Limousin  
ROUSSY Vanessa : PETR Monts et Barrages  
RUCHAUD Jean-Claude : administrateur FDPPMA 23  
SANCHEZ Amandine : CEN Nouvelle Aquitaine  
VEYSSIERE Karine : Conseil Départemental de la Corrèze  
WILL Cécilia : CEN Nouvelle Aquitaine

## Personnes excusées :

CHARLAT Stéphanie : FDPPMA de la Haute-Vienne  
COSTE Pascal : Président du Département de la Corrèze  
LACOUTURE Laurence : DREAL Nouvelle Aquitaine  
LE MOIGNE Charlotte : Fédération des CEN  
LEBLOIS Jean-Claude : Président du Conseil Départemental de la Haute-Vienne  
LEROUSSEAU Pascal : Président de la Chambre d'agriculture de la Creuse  
LUTRAT Flavien : Conseil départemental de la Creuse  
MENNESSIER Vincent : Haute Corrèze Communauté  
PELTIER Anne : DDT de la Haute-Vienne  
ROGER Jérôme : LPO Limousin  
SIMANDOUX Nelly : Conseil Départemental de la Corrèze  
SIMONET Valérie : Présidente du Département de la Creuse  
TEYSSANDIER Magali : DDT de la Corrèze

Le programme « Sources en action » est financé par :



Cette opération est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage sur le bassin de la Loire avec le Fonds Européen de Développement Régional.